



**ARRETE PORTANT DELEGATION DE
SIGNATURE DES CHEFS DE CENTRE**



**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE TARN-ET-GARONNE**

Arrêté SDIS N° 2011-581

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1424-30 ;

Vu le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics notamment son article 71 ;

Vu l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales et de Monsieur le Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours en date du 19 mai 2010 nommant Monsieur Sébastien VERGÉ aux fonctions de directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps départemental des sapeurs-pompiers du Tarn-et-Garonne à compter du 1^{er} juin 2010 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du 21 juin 2004 relative au règlement intérieur des marchés publics ;

Vu la délibération n° 9 du 21 juin 2010 portant modification du règlement intérieur des marchés publics ;

Vu les remplacements des sapeurs-pompiers volontaires, chefs de centre ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux 27 chefs de centre d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne, pour signer les bons de commande dépenses de fonctionnement suivant les crédits affectés, plafonnés à 400 €.

Les centres d'incendie et de secours concernés et les chefs de centre sont les suivants :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| ▪ Beaumont De Lomagne | - Lieutenant Laurent MORELATTO |
| ▪ Lavit de Lomagne | - Adjudant-chef Alain QUARGENTAN |
| ▪ Saint-Nicolas de la Grave | - Major Jean-Luc TAILLEZ |
| ▪ Verdun-sur-Garonne | - Lieutenant Laurent BOUSQUET |
| ▪ Castelsarrasin | - Capitaine Bernard CHAUDERON |
| ▪ Grisolles | - Lieutenant Arnaud ROUJAS |
| ▪ Montech | - Lieutenant Dominique BOFFA |
| ▪ Caussade | - Capitaine Franck BETTON |

- Réalville - Adjudant Jean-Pierre TEYSSIE
- Septfonds - Major Joël DIAZ
- Caylus - Capitaine Henri VIDAILLAC
- Laguepie - Lieutenant Emmanuel CROS
- Montpezat de Quercy - Adjudant Nicolas CARADEC
- Saint Antonin Noble Val - Lieutenant Patrick BLATGER
- Moissac - Commandant Max ROUX
- Lafrançaise - Adjudant-chef Franck SEGONNE
- Lauzerte - Lieutenant Jean-Luc RODIER
- Montaigu de Quercy - Lieutenant Patrice ALBUGUES
- Montauban - Commandant Philippe BACLET
- Corbarieu - Adjudant-chef Patrick MOMMEJA
- Molières - Lieutenant Frédéric BRUNET
- Monclar de Quercy - Adjudant-chef Bernard AMBAYRAC
- Nègrepelisse - Lieutenant Daniel CONTE
- Albias - Major Michel FOSSIER
- Villebrumier - Lieutenant Laurent ORLHIAC
- Valence-d'Agen - Commandant Guy CASTET
- Dunes - Lieutenant Roger VAL

Article 2 :

L'arrêté de délégation de signature n° 2009-889 du 1^{er} avril 2009 est abrogé.

Article 3 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours et notifié à M. le Payeur départemental.

Fait à Montauban, le 1^{er} juillet 2011

Le président du conseil d'administration



Jean-Michel BAYLET